

génération suivant le RB 211, Rolls Royce Plc se préparait à choisir l'emplacement où serait effectuée la R-D liée à la conversion du moteur. La filiale canadienne a soumissionné pour ce projet et a obtenu le mandat grâce à plusieurs facteurs. Selon M. Robert Baugniet, vice-président des affaires corporatives, Industries Rolls Royce Canada Inc., la filiale canadienne possédait de nombreux atouts. «D'abord, l'excellente réputation que Rolls Royce Canada a établie avec le moteur industriel RB 211 a donné un bon coup de pouce à l'offre de service. L'installation de Lachine (Québec) jouissait d'une crédibilité élevée. Ensuite, les programmes de soutien offerts par les gouvernements provinciaux et fédéral, rendirent le site intéressant. Enfin, à cause de la notion de décentralisation du siège social, la commercialisation du moteur industriel Trent se fera principalement en Amérique du Nord, qui se trouve juste à notre porte. Nous allons percer ce marché avec notre partenaire industriel, Westinghouse, avec qui nous avons établi de bons rapports. De plus, nous bénéficions de l'excellent esprit de collaboration entre l'industrie aérospatiale québécoise et les Cégeps. Le Québec développe et fournit une bonne base de travailleurs compétents, formés selon un processus de collaboration entre l'industrie et les Cégeps et qui donnent un produit de première classe créé par une équipe solide d'ingénieurs en technologie avancée».

Industries Rolls Royce Canada Inc. bénéficie d'un lien direct et d'une très grande crédibilité auprès de leur société mère, ainsi que d'une solide réputation dans la réparation de moteurs. Selon M. Baugniet, l'obtention du mandat pour le développement de moteurs industriels par la filiale canadienne fut un choix tout à fait naturel.

### À propos de l'aide gouvernementale

Lorsqu'il est question d'aide gouvernementale, M. Baugniet explique : «Le Québec continue de cibler l'industrie aérospatiale en tant qu'un de ses secteurs prioritaires du Québec. Le Gouvernement est au courant de ce qui ce passe et fait preuve de compréhension envers tout ce qui touche ce secteur d'activités. Il est doté de personnes qui comprennent l'industrie aérospatiale, répondent aux demandes rapidement et recherchent des occasions d'affaires. Et toutes ces attitudes se reflètent continuellement dans leurs actes».

Il conclut comme ceci : «La relation développée par Rolls Royce avec les gouvernements canadiens, jumelée à une disponibilité de compétences techniques de première classe, a créé les assises nécessaires pour obtenir ce mandat mondial».